corderies, fabriques de chandelles. Belle église surmontée d'une flèche élégante.

CUPE s. f. (ku-pe — lat. *cupa*, même sens). Antiq. rom. Barrique cerclée en fer. ‖ Bloc de bois qui faisait partie de la machine à écraser les olives.

CUPÉDIAIRE s. m. (ku-pé-di-è-re — du lat. *cupediarius*; de *cupediæ*, friandises). Antiq. rom. Marchand de comestibles. ‖ On disait aussi CUPÉDINAIRE.

CUPELLAIRE s. m. (ku-pèl-lè-re). Antiq. Soldat éduen armé de toutes pièces. ‖ Soldat gaulois appelé aussi CATAPHRACTE.

CUPER (François), philosophe hollandais du XVIIe siècle, mort à Rotterdam en 1695. On a de lui un ouvrage intitulé : *Arcana atheismi revelata philosophice et paradoxice refutata, examine tractatus theologico-politici Benedicti Spinozæ* (Rotterdam, 1676, in-4°). Cuper est un spinoziste qui fait semblant de réfuter son maître afin de n'être pas inquiété, mais qui en réalité ne travaille qu'à faire valoir ses arguments. Ceux par lesquels il essaye de distinguer Dieu du monde sont d'une faiblesse calculée. Il ajoute, du reste, que la raison est impuissante à prouver l'existence de Dieu, et que, sans la révélation, elle n'est susceptible d'aucune preuve. En effet, il est impossible de concevoir une substance sans étendue, comme il est impossible de distinguer suffisamment le vice de la vertu et le bien du mal. A consulter sur Cuper : Henri Morus, *Œuvres philosophiques* (Londres, 1669, t. Ier, in-fol.), où l'auteur met à jour les intentions et les principes de Cuper; Jaeger, *Fr. Cuper mala fide aut ad minimum frigide atheismum Spinozæ oppugnans* (Tubingue, 1720, in-4°).

CUPER (Gilbert), savant philologue et archéologue hollandais, né à Hemmen, dans la Gueldre, en 1644, mort à Deventer en 1716. Il fut élève de Gronov, devint dans la suite professeur d'histoire à Deventer, où il occupa aussi la charge de bourgmestre, et se fit remarquer par des ouvrages où l'érudition s'allie à une grande netteté et à une certaine élégance de style. En numismatique, il pouvait rivaliser avec Spanheim. Dans les questions d'histoire de l'art, il fit preuve d'un goût exquis; il peut passer pour un des précurseurs de Winckelmann. L'Académie des inscriptions le nomma son correspondant. En 1670, il publia ses *Observationum libri III* (Utrecht, Elzevir), auxquels il ajouta plus tard un quatrième livre. Ce sont des explications de certains passages d'auteurs grecs et latins, des corrections de textes, des remarques sur quelques usages des anciens et sur des monnaies. Cuper y montre une connaissance approfondie des deux langues classiques, et ce livre est pour l'histoire du droit romain une source inépuisable. On a encore de Cuper : *Harpocrates* (Utrecht, 1676-1689, in-4°), mémoire sur une statuette d'Harpocrate; *Apotheosis seu consecratio Homeri* (Amsterdam, 1683, in-8°), explication d'un camée célèbre; *Historia trium Gordianorum* (Deventer, 1697, in-8°). On trouve aussi de lui un grand nombre de lettres savantes dans les recueils du temps, entre autres dans les *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn et dans les *Miscellanea Lipsiensia nova*. Cuper écrivait fort bien en français, et avait préparé évidemment pour l'impression le recueil publié après sa mort par son gendre Beyer, sous le titre : *Lettres de critique, de littérature et d'histoire* (Amsterdam, 1742, in-4°).

CUPERSANUM, nom latin de CONVERSANO.

CUPÈS s. m. (ku-pèss). Entom. Genre de coléoptères pentamères de la Caroline : *Les* CUPÈS *vivent dans les bois et sont remarquables par la solidité de leurs téguments.* (Duponchel.)

— **Encycl.** Ce genre a pour caractères : tête dégagée, très-raboteuse; mandibules courtes, épaisses, avec une petite dent intérieure à l'extrémité; palpes égales, courtes, à dernier article tronqué; antennes longues; corselet court, presque carré, plus étroit que les élytres, avec deux impressions latérales obliques, relevé au milieu; écusson petit, arrondi; élytres très-légèrement bombées, s'arrondissant un peu vers l'extrémité; corps linéaire; pattes courtes; tarses de cinq articles, le dernier bilobé. Ce genre, peu nombreux en espèces, est particulier à l'Amérique septentrionale. Le *cupès* à grosse tête est d'un brun obscur, il a la tête d'un jaune roussâtre; ses élytres offrent neuf stries couvertes de gros points enfoncés, presque carrés. Il habite la Caroline. C'est auprès de ce genre que Dejean, dans son *Catalogue des coléoptères*, place son genre *stemmaderus*, qui ne renferme qu'une seule espèce propre au Sénégal, le *cupès singulier*.

CUPHÉA s. m. (ku-fé-a — du gr. *kuphos*, voûté, bossu, par allusion à la forme du calice). Bot. Genre de plantes, de la famille des salicariées, comprenant environ quatre-vingts espèces, qui croissent dans l'Amérique tropicale : *Le* CUPHÉA *écarlate est un arbrisseau droit, peu rameux.* (F. Hœfer.) *Le* CUPHÉA *silénoïde fleurit de juin en octobre.* (Vilmorin.) ‖ On dit aussi CUPHÉE s. f.

CUPICA, village et petit port de l'Amérique du Sud, sur la côte de la Confédération grenadine, au fond de la petite baie de son nom, par 7° de lat. N. et 80° de long. O.

CUPIDE adj. (ku-pi-de — lat. *cupidus*; de *cupio*, je désire). Désireux :

Relevé, courageux et *cupide* d'honneur,
Il se plaît aux chevaux, aux chiens, à la campagne.
RÉGNIER.

‖ Vieux en ce sens.

— Avide d'argent : *Un homme* CUPIDE. *Une âme* CUPIDE. *Le* CUPIDE *égoïsme change les hommes en ennemis qui s'entre-dévorent.* (Boiste.) ‖ Qui est inspiré, guidé par la cupidité : *Les ambitions* CUPIDES *dégradent l'homme qui en est atteint.* (Le P. Félix.) *La main* CUPIDE *du magistrat fait pencher en faveur du crime la balance de la justice.* (Michon.)

— Substantiv. Personne cupide : *Le* CUPIDE, *en dépouillant ses frères, s'appauvrit.* (P. Leroux.) *Les* CUPIDES *et les avares ont le cœur sec.* (E. Sue.)

— **Antonymes.** Désintéressé, généreux, large, prodigue.

CUPIDEMENT adv. (ku-pi-de-man — rad. *cupide*). Avec cupidité : *Se conduire* CUPIDEMENT.

CUPIDIQUE adj. (ku-pi-di-ke — de *Cupidon*). Qui a rapport à l'Amour ou à Cupidon, le dieu de l'amour. ‖ Vieux mot.

CUPIDITÉ s. f. (ku-pi-di-té — lat. *cupiditas*). Désir ardent de la possession; convoitise : *Refréner sa* CUPIDITÉ. *Il y a deux principes qui partagent les volontés des hommes : la* CUPIDITÉ *et la charité.* (Pasc.) *J'ai toujours remarqué que les grands chagrins étaient le fruit de notre* CUPIDITÉ *effrénée.* (Volt.) ‖ Se dit particulièrement du désir avide des richesses : *La* CUPIDITÉ *des prêtres est insatiable.* (Savonarole.) *La* CUPIDITÉ *est comme un chariot qui descend une montagne : si vous ne l'enrayez pas dès le départ, vous ne l'arrêterez pas dans le milieu de sa course.* (B. de St-P.) *La férocité se rassasie; la* CUPIDITÉ, *jamais.* (Royer-Collard.) *La loterie est un piége tendu par la perfidie à la* CUPIDITÉ. (De Théis.) *Toutes les provinces gémissent; tous les peuples libres se plaignent; tous les royaumes réclament contre notre* CUPIDITÉ *et nos violences.* (Napol. III.)

— **Syn. Cupidité, avidité, concupiscence, convoitise.** V. AVIDITÉ.

— **Antonymes.** Abnégation, désintéressement, générosité, prodigalité.

CUPIDON s. m. (ku-pi-don — lat. *cupido*; de *cupere*, désirer). Chacun des génies ailés qu'on fait d'ordinaire voltiger autour de Vénus et de l'Amour.

— Par ext. Enfant ou adolescent d'une grande beauté : *C'est un vrai* CUPIDON. ‖ Homme qui fait le beau, le coquet, le galant : *Voyez donc ce* CUPIDON! *Il faut une amoureuse, une Psyché à ce* CUPIDON. (Proudh.)

— Pop. *Cupidon à carquois d'osier*, Chiffonnier : *Je n'ai jamais pu rencontrer un de ces* CUPIDONS À CARQUOIS D'OSIER *sans avoir envie de tomber dessus.* (E. Sue.)

CUPIDON ou l'**AMOUR**, appelé par les Grecs **Eros**, divinité mythologique sur la filiation de laquelle les anciens ont émis divers systèmes, mais dont les attributs sont toujours l'arc, les flèches, le carquois et les ailes. Souvent un bandeau couvre ses yeux. Ses traits sont ceux d'un enfant ou d'un adolescent au ris malin, et il est le plus beau des immortels. Il est généralement considéré comme fils de Vénus, qu'il accompagne, et il est adoré dans les mêmes temples. Cependant il avait un temple spécial à Thespies, où son culte servait de texte à des mystères. (V. THESPIES.) Il a pour amante *Psyché*, ou l'âme, d'après une allégorie célèbre. Il est identifié, dans les mystères, avec *Narcisse* et *Hylas*.

Cicéron, dans son livre *De la nature des dieux*, distingue Cupidon, fils de la Nuit et de l'Erèbe, du dieu *Amor*, fils de Vénus et de Vulcain, ou de Vénus et de Mars; il rapporte au premier de ces dieux les sentiments étrangers à la passion, au second la passion avec toute sa violence. Ailleurs il reconnaît trois Cupidons de même nom. « Le premier, dit-il, est né de Mercure et de Diane première; le second, de Mercure et de Vénus seconde; le troisième, qui est Antéros, est né de Mars et de Vénus troisième. » C'est ainsi que Cicéron tranche la difficulté des caractères multiples des divinités de même nom : il leur donne des numéros. Platon dit qu'Eros n'a ni père ni mère, ou du moins que son père ni sa mère n'ont jamais été nommés par les poëtes. Ailleurs, il le fait naître, par une fantaisie allégorique, de *Porus*, dieu de l'abondance, et de *Pénia*, la Pauvreté. Hésiode le fait fils de la Terre, et le fait naître avant le Chaos. D'autres racontent que le Chaos régnant avant que la Terre, l'Air et le Ciel fussent faits, la Nuit produisit un œuf d'où sortit Cupidon. Sapho le dit fils du Ciel et de la Terre; d'autres, de la Nuit et de l'Air; quelques-uns de la Contention et du Zéphire, etc., etc.

Parmi toutes ces origines, la plus populaire fut celle qui donna au dieu des amours la déesse de la beauté pour mère; mais, quant au père, les poëtes et l'imagination populaire ont hésité entre l'époux légitime, qui est Vulcain, l'amant en titre, qui est Mars, et le courtier d'amour, qui est Mercure.

Eros a pour compagnons *Antéros* (le *Contre-Amour*), *Himéros* (le *Désir*), *Pothos* (la *Passion*), qui tantôt sont donnés comme ses frères, tantôt sont résumés en lui, tantôt lui sont opposés.

« Le culte d'Eros, dit M. Gerhard, résumé par M. Guigniaut, est un culte essentiellement hellénique, antique, primordial même, pourrait-on dire; car il remonte jusqu'au temps des Pélasges, du moins des Pélasges Tyrrhènes, associés aux Thraces en Béotie, et qui, après l'avoir établi à Thespies, le transportèrent à Parium sur l'Hellespont. Principe vivifiant de la nature, auteur du monde, et régnant sur la création tout entière, ainsi que le représentent Hésiode et après lui les orphiques, Eros apparaît d'abord d'autant plus isolé qu'il est plus grand, et son symbole est une pierre brute ou grossièrement taillée, qui l'assimile aux divinités les plus anciennes des Pélasges et des Hellènes, à Hermès, à l'Apollon Agyieus. Rien n'indique, d'ailleurs, ni que cette pierre ait eu une forme phallique, ni que le dieu de Thespies ait eu le phallus pour attribut, quoique Eros associé, non-seulement à Hermès, mais aussi à Priape, préside à la génération des animaux, au renouvellement des germes; mais il se borne à donner l'impulsion créatrice plutôt qu'il n'accomplit lui-même la création, et il plane, en quelque sorte, au-dessus du monde, tout en le fécondant. Il était le promoteur de la création, de l'union, du plaisir, dans l'ordre intellectuel et moral aussi bien que dans l'ordre physique, et son culte, accompagné de luttes musicales et gymnastiques, se liait étroitement à celui des Muses et des Grâces; il se liait même avec celui des divinités telluriques et infernales, soit par un rapport et par un contraste naturel entre les idées de vie, de mort, de renaissance au sein de la terre, soit par des circonstances accidentelles et des causes purement locales. »

Axiéros, le principe générateur, divinité peut-être hermaphrodite du culte des cabires, est identifié avec Eros associé à Déméter, la Terre mère, ou avec Rhéa, la mère des dieux. Eros ne paraît avoir été que tardivement rattaché à Aphrodite et donné comme fils de cette déesse. Il ne le fut, selon M. Gerhard, qu'après que celle-ci eut été amalgamée avec Cora, et qu'il se fut lui-même rapproché d'elle et d'Iacchus, dans les mystères de Cérès, à Eleusis, à Corinthe et ailleurs. Alors seulement Eros prit des ailes et reçut le flambeau pour attribut, s'étant contenté d'abord de l'arc et de la lyre, emblèmes de la lutte et de l'harmonie. L'Amour ailé ne daterait que de la LXe olympiade.

Et cependant M. Gerhard signale, d'après des traditions anciennes, un dieu ailé, qualifié d'Eros, à la suite d'une mère des dieux, Ilithyie ou Artémise-Hécate, la même que l'Aphrodite, déesse de la destinée, à Athènes. Déjà même, à Samothrace, Aphrodite était associée à Phaéton et accompagnée de Pothos, le premier identique à Apollo-Hélios, ayant pour attribut la lyre, le second à Eros, avec le flambeau, et tous trois correspondant, sur un monument connu, à Cora, à Dionysus et à Hermès, les divinités célestes aux divinités infernales. A Corinthe, Hélios, Aphrodite et Eros étaient également associés; et à Mégare, Aphrodite, entourée d'Eros, de Pothos et d'Himéros, s'associait aux Charites. Il se pourrait donc que l'Amour ailé et l'Amour porte-flambeau, l'un et l'autre démons ou génies des mystères, appartinssent à la fois au culte de Vénus et à celui de Cérès, fussent les mêmes au fond que l'Eros d'Hésiode ou d'Orphée, les mêmes finalement que l'Eros de Thespies, quoique celui-ci se soit développé d'une manière plus libre et plus indépendante, sous l'influence des Hellènes.

A Eros, dieu de l'amour et de la vie, s'opposa d'abord Antéros, qu'Aphrodite eut d'Arès, et en qui se personnifie le retour, la lutte, au moins autant que la souffrance ou la vengeance en amour. Puis, pour développer et compléter l'image de la purification de l'âme, représentée par le papillon que brûle l'Amour, survint *Psyché* aux ailes de papillon, prototype de l'âme, appelée par Eros à une vie supérieure. Que l'idée d'une purification nécessaire de l'âme ait été, sous le voile transparent du mythe d'Eros et Psyché, proposée aux méditations des initiés à Thespies, ou plus probablement ailleurs, il n'en est pas moins certain que ce mythe ne fut point seulement destiné à figurer les peines de l'amour ici-bas, mais que, selon le but commun à tous les mystères de l'antiquité, sa portée s'étendit au delà de cette vie, jusque dans les sentiers ténébreux indiqués par Eros, alors qu'il abaisse son flambeau vers la terre. Eros est tout ensemble, de même qu'Hermès, si semblable à lui, dieu de la vie et de la mort; il est le prototype, non-seulement de ces nombreux Amours dans lesquels se décompose le riant fils de Vénus, au gré des inclinations et des personnalités humaines, mais aussi de ces innombrables génies ailés et au flambeau renversé, qui sont représentés sur les tombeaux, et qu'à titre de génies des morts il faut distinguer du génie même de la mort, toujours figuré sans ailes.

Bien que la signification des anciens mythes ait été généralement oubliée à l'époque à laquelle se rapportent la plupart des représentations artistiques de l'antiquité grecque et de l'antiquité romaine qui ornent nos collections et nos musées, il est permis de voir une trace de ce caractère primitif d'Eros dans la physionomie toujours un peu sombre, à travers son rire, que l'art antique donnait à ce vieil enfant. Sa malignité n'est pas enjouée, elle a quelque chose de cruel et de fatal. Et les monuments littéraires ne diffèrent pas beaucoup à cet égard des monuments de la sculpture.

La personnification grecque de l'Amour n'est nulle part rendue avec plus de profondeur et de délicatesse que dans les petits poëmes qui nous sont parvenus sous le nom d'Anacréon. Eros n'y est pas un enfant léger, aimable et folâtre, mais un cruel et ironique dompteur du cœur de l'homme. Cette conception de l'Amour chez les Grecs, trop peu connue des esprits qui ne voient l'antiquité que sous l'aspect de la férule pédagogique, est facile à établir par quelques citations. Nous les empruntons à la traduction fidèle de M. Leconte de Lisle :

« *Sur Eros.* I. Récemment, vers les heures du milieu de la nuit, lorsque l'Ourse tourne déjà sous la main du Bouvier, et que tout le corps, lassé par le travail, goûte le sommeil, Eros survint et heurta à ma porte.

» Je dis : Qui frappe à mon seuil et me trouble dans mon sommeil?

» Il cria : Ouvre la porte et ne crains rien, car je suis un petit enfant, et je suis errant par la nuit noire, tout mouillé par la pluie.

» Je l'entendis, et, plein de pitié, j'allumai la lampe et j'ouvris ma porte.

» Alors, je vis un petit enfant qui avait un arc, des ailes et un carquois.

» Je l'approchai du feu, je réchauffai ses mains dans les miennes, et de ses cheveux j'exprimai la pluie. Pour lui, dès que la chaleur l'eut ranimé, il dit :

» — Voyons si le nerf de mon arc n'a pas été détendu par la pluie.

» Et aussitôt il tendit l'arc et m'envoya une flèche en plein foie. Alors il sauta, riant aux éclats, et il me dit :

» — O mon hôte, réjouis-toi! Voici que mon arc n'a point de mal, mais ton cœur en gémira. »

« II. Eros, avec une branche d'hyacinthe, me commandait durement de le suivre dans sa course; et comme je courais avec lui par les bois, les cours d'eau et les vallées, un serpent caché me piqua.

» Et le cœur m'en vint aux lèvres, et je rendais déjà l'âme; mais Eros, me battant le front de ses jeunes ailes, me dit :

» — Tu ne peux donc pas aimer? »

« III. Il faut, il faut aimer. Eros me le conseillait; mais moi, oublieux, j'ai négligé son conseil.

» Alors, prenant son arc et son carquois doré, il m'appelle au combat. Et, comme autrefois Achilleus, avec un bouclier, une cuirasse et une lance, je combattais Eros.

» Il lança une flèche, et je pris la fuite; et quand il eut épuisé ses traits, il se lança lui-même, tel qu'une flèche, pénétra jusqu'au fond de mon cœur et brisa mes forces.

» Désormais, à quoi me sert mon bouclier? On ne peut se défendre au dehors, quand le combat est au dedans. »

« IV. Eros ne vit pas une abeille cachée dans des roses, et il en fut piqué.

» Il fut piqué à la main et se mit à pleurer.

» Et courant, et volant jusqu'à la blanche Cythérée, il dit :

» — Hélas, je suis mort, je suis mort, ma mère, je vais mourir!... Voici qu'un petit serpent ailé m'a blessé, de ceux que les laboureurs nomment abeilles.

» Elle lui dit : — Si une abeille t'a fait un si grand mal, combien, Eros, penses-tu que souffrent ceux que tu blesses! »

Lucien s'est souvenu d'Anacréon. Dans ses dialogues des dieux, il le rappelle souvent dans la peinture de l'Amour :

EROS. Jupiter, pardonne-moi : je suis enfant, et n'ai pas l'âge de raison.

JUPITER. Toi, Amour, un enfant! Mais tu es plus vieux que Japet. Parce que tu n'as ni barbe ni cheveux blancs, est-ce une raison pour dire que tu es un enfant? Non; tu es un vieillard, et un vieillard malin.

Jupiter se plaint de ne pas être aimé pour lui-même. Eros lui répond ironiquement :

« Si tu veux devenir aimable, n'agite plus cette égide, ne porte plus cette foudre; rends-toi charmant, tes cheveux tombant en boucles des deux côtés, et se rattachant avec un bandeau; prends une robe de pourpre, mets des chaussures d'or, marche en cadence au son de la flûte et des tambours, et tu verras s'avancer sur tes pas une troupe plus nombreuse que les Ménades de Bacchus... Tu ne le saurais faire? Eh bien alors, renonce à aimer. »

Vénus parle ainsi à Phœbé sur le compte de Cupidon :

« C'est un insolent! Que de tours n'a-t-il pas joués à moi, sa mère! Ne m'a-t-il pas fait descendre, tantôt sur le mont Ida pour Anchise d'Ilion, tantôt sur le Liban, vers ce jeune Assyrien (Adonis) qu'il a rendu également aimable aux yeux de Proserpine, si bien qu'il m'a ravi la moitié de mes amours! Je l'ai souvent menacé, s'il continuait d'agir ainsi, de briser son arc et son carquois, et de lui couper les ailes : une fois même je l'ai claqué sur le derrière avec ma pantoufle; mais je ne sais comment lui, si effrayé, si suppliant au moment même, a tout oublié l'instant d'après. »

La voici maintenant en présence de l'enfant terrible :

« Amour, mon fils, vois ce que tu fais... Pour ne parler que de ce qui se passe dans le ciel, tu nous montres Jupiter sous mille formes, tu lui imposes le changement qu'il te plaît; tu fais descendre la Lune du ciel, tu forces le Soleil à s'arrêter quelquefois chez Clymène, où il oublie de donner l'essor à son char... Enfin, scélérat, tu vas jusqu'à inspirer à Rhéa, cette vieille déesse, cette mère de tous les dieux, un tendre amour pour un enfant, une vive passion pour ce jeune garçon de la Phrygie (Attis). La voilà tout affolée par toi, attelant ses lions, se faisant suivre des Corybantes, aussi fous qu'elle, et parcourant l'Ida tous ensemble du haut en bas... »

Elle le menace des lions qui suivent Rhéa. L'Amour répond :

« Rassure-toi, ma mère; je suis déjà familier avec les lions; souvent je monte sur leur dos, les saisis par la crinière, et les conduis comme une monture... »

Le trait final du malin petit dieu est le nom d'Arès. Alors la mère vaincue :

« Que tu es terrible! Comme tu es maître de tout! »

Cependant ce vainqueur universel hésite, tremble quelquefois. Il joue avec Arès et en vient aisément à bout (v., au mot VÉNUS, la fable des amours d'Arès); mais il redoute la sagesse d'Athéné :

« J'ai peur d'elle, ma mère : elle est effrayante, son œil est terrible, son air imposant et mâle. Chaque fois que je m'avance contre elle pour lui lancer une flèche, elle m'effraye en agitant son aigrette, je deviens tout tremblant, et les traits s'échappent de mes mains. »

Il respecte les Muses, quoiqu'elles n'agitent point d'aigrette effrayante :

« Elles sont, dit-il, toujours en méditation, toujours occupées de quelque chant, et je m'approche souvent d'elles, séduit par leurs mélodies. »

Enfin Diane lui échappe : « Il n'est pas facile de l'atteindre; elle fuit toujours à travers les montagnes; ensuite elle a, dit Eros, un autre amour au cœur, celui de la chasse des cerfs, des faons, à la poursuite desquels elle s'élance, pour les percer de ses flèches; elle est tout entière à cette passion. »

Souvent aussi le petit dieu n'est plus qu'un des attributs de la beauté. C'est ainsi que, dans le même Lucien, Vénus le met au rang d'Himéros, le Désir, et le regarde comme un de ses suivants, lorsqu'elle dit à Pâris :

« J'ai deux fils charmants, le Désir et l'Amour; je te les donnerai pour te guider dans ton voyage. L'Amour, se glissant dans le cœur d'Hélène, la forcera de t'aimer; le Désir, répandu sur toute ta personne, te rendra comme lui désirable et aimable. »

Cupidon est resté l'emblème d'un sentiment trop naturel, trop universel, trop puissant, et, pourquoi ne le dirions-nous pas? trop charmant, pour qu'on ne trouve pas ce nom pour ainsi dire à chaque page dans les recueils de poésies fugitives. Sans parler des poëtes érotiques, où il règne en maître absolu comme sur un domaine qui lui appartient exclusivement, une foule de poëtes, dans le genre familier et badin, aiment à le faire intervenir, abandonnant aux poëtes collet monté son synonyme Amour, et aux savants en *us* son autre synonyme Eros. Voici le portrait qu'en trace Demoustier dans ses *Lettres à Émilie :*

Il est aimable quand il pleure,
Il est aimable quand il rit,
On le rappelle quand il fuit,
On l'adore quand il demeure.
C'est le plus aimable boudeur
Qui soit de Paris à Cythère;
C'est le plus aimable imposteur
Qui soit né pour tromper la terre.
Il fait vingt serments aujourd'hui,
Et demain il les désavoue :
On sait qu'il blesse quand il joue,
Et l'on veut jouer avec lui.

Dans une autre lettre, le poëte dit très-finement :

C'est en vain que l'on se prévaut
De son rang et de sa noblesse :
Du même trait, quand il nous blesse,
Cupidon nous met de niveau.

La Fontaine, dans ses contes, n'a pas manqué de faire jouer un rôle actif à cette divinité, qu'il caractérise ainsi à sa manière :

Maître ne sais meilleur pour enseigner
Que Cupidon; l'âme la moins sensible,
Sous sa férule, apprend plus en un jour
Qu'un maître ès arts en dix ans aux écoles.
Aux plus grossiers, par un chemin bien court,
Il sait montrer les temps et les paroles.

Mme Deshoulières, elle-même n'a pas cru compromettre sa muse en reconnaissant que le fils de Vénus,

Cupidon, sous les lois de la simple nature,
Régit tout ce qui sait soupirer ici-bas :
Il ne punit jamais rebelle ni parjure;
C'est un empire qui ne dure
Qu'autant que ses sujets y trouvent des appas.

Souvent, pour désigner Cupidon, les poëtes se servent d'une périphrase; *le dieu malin* est celle qui semble avoir obtenu leur préférence dans le style familier :

Ce *dieu malin*, qui sans cesse varie
Ses goûts légers, ses plaisirs, ses travaux,
Conçut un jour la docte fantaisie
De professer au milieu de Paphos
Les éléments de la géographie.
Dans ce dessein, lui-même il façonna
D'un marbre blanc la surface arrondie,
Et d'un bleu tendre avec art dessina
Sur ses contours la Grèce, l'Italie,
Londres, Paris, Cythère, *et cætera.*
DEMOUSTIER.

Dans le style soutenu, la périphrase affecte un ton plus noble :

Ce *dangereux enfant*, si tendre et si cruel,
Porte en sa faible main les destins de la terre,
Donne avec un souris ou la paix ou la guerre;
Et, répandant partout ses trompeuses douceurs,
Anime l'univers et vit dans tous les cœurs.
VOLTAIRE.

Est-il besoin de dire que les artistes de l'antiquité, si vivement épris de la beauté plastique, de la poésie de la matière, ont représenté mille et mille fois le dieu charmant que les Grecs appelaient *Eros* et les Latins *Cupidon*, le fils de Vénus Uranie, la personnification gracieuse de la force génératrice et créatrice de tous les êtres. « L'art a peu varié dans les images qu'il nous a laissées de ce dieu, dit M. de Clarac. Armé d'une flèche, un carquois à la main ou sur le dos, Cupidon joue avec sa mère ou darde son fer meurtrier contre quelque cœur sensible. Pothos et Himéros, personnification du Désir, l'accompagnent fréquemment. On voit encore près de lui Jocus (la Raillerie), Tyché (la Fortune), Pitho (la Persuasion), les Muses et les Grâces, et souvent aussi Bacchus. A son dard, dont la blessure est terrible, il joint parfois une torche, symbole du feu qui consume les cœurs qui aiment. Il est indiscret, il perce tous les mystères; on le voit qui soulève les voiles sous lesquels se dérobent les plaisirs les plus secrets. Il est volage, et ses ailes annoncent la rapidité avec laquelle il nous abandonne. Il exerce sa puissance dans le ciel, sur la terre, au sein des ondes et même dans les enfers. Il dompte les lions et les tigres, arrache les foudres à Jupiter, à Hercule ses armes. Il joue avec les monstres marins... On ne finirait pas, si l'on voulait décrire toutes les formes sous lesquelles s'offre à nous ce type charmant, où la poésie et l'art semblent avoir épuisé ce qu'ils renferment de plus délicat, de plus fin et de plus animé. L'imagination grecque ne s'arrêta pas à cette seule conception; elle multiplia les images d'Eros pour peindre les mille sentiments qui assiègent et font languir le cœur d'un amant ou d'une belle, tous ces attraits que répand autour d'elle une jolie femme ou une coquette, ces pensers qui font souvent tout le charme d'une passion amoureuse. De là ces Erotes ou ces Amours, reproductions d'Eros, gracieux enfants, au corps nu, aux membres potelés, à l'air enjoué et malin, aux ailes voltigeantes, qui folâtrent autour de Vénus et animent, embellissent tant de scènes d'une douce volupté. Les Erotes sont dépeints comme les frères d'Eros, le Cupidon latin, leur type et leur chef. On leur donne pour mères les Nymphes qui, elles aussi, semblent, en bien des occasions, des reproductions de la Vénus Aphrodite. »

Nous avons donné, au mot AMOUR, des renseignements sur quelques-unes des représentations les plus célèbres qui ont été faites, tant par les anciens que par les modernes, du petit dieu malin. Nous compléterons cette étude en signalant ici d'autres œuvres remarquables consacrées à Cupidon. Les plus belles statues antiques que l'on ait de ce dieu se voient dans les musées du Vatican, de Naples, de Florence, à la villa Borghèse et au Louvre. Nous leur consacrons ci-après des articles spéciaux. Le musée de Turin possède une charmante statue antique de *Cupidon endormi sur une peau de lion*. Une figure analogue, que l'on croit être un ouvrage du ciseau de Michel-Ange, se voit dans la collection de l'Académie des beaux-arts de Mantoue.

Une peinture célèbre, qui, après avoir été attribuée pendant longtemps au Corrége, a été reconnue pour être l'œuvre du Parmesan, est le *Cupidon tendant son arc*, du musée du Belvédère, à Vienne. Du Corrége, le musée de Munich a un *Cupidon lisant*, gracieux tableau que l'on intitule encose : l'*Éducation de l'Amour*. Ce même sujet a été peint par Titien (galerie du comte de Yarborough); par Benedetto Luti, gravé par Bartolozzi; par Boucher, gravé par Basan, etc., sous ce titre : *Cupidon instruit par Mercure*. Giulio Bonasone a gravé : le *Triomphe de l'Amour*, et *Cupidon* surpris aux champs Elysées par les âmes des amants qui ont éprouvé son pouvoir, et qui, pour se venger, l'attachent à un arbre et le fouettent avec des fleurs. Raphaël a peint, au palais Bibbiena, à Rome, *Cupidon et Pan*. Le Guide a peint : l'*Amour endormi*, gravé par G.-B. Coriolano; *Cupidon perçant une colombe avec une flèche* (musée de Madrid), et l'*Amour se piquant avec une flèche* (musée du Belvédère, à Vienne); Pierino del Vaga, *Cupidon volant* (galerie Spinola, à Gênes); le Guerchin, *Cupidon répandant le contenu d'une bourse* (musée de Madrid), allégorie du mépris que l'Amour fait des richesses, et *Cupidon endormi*, gravé par Fr. Curti; le Titien, *Cupidon aiguisant ses flèches*, gravé par J.-G. Bartsch; l'Albane, le *Triomphe de Cupidon* (musée de Turin); le Baroche, le même sujet (il y en a une copie, par Gagneraux, au musée de Dijon); le Bronzino, *Cupidon désarmé*; Franceschini, l'*Amour dominateur* (musée des Offices); le Caravage, le même sujet (musée de Berlin); Lesueur, la *Naissance de Cupidon*, *Cupidon dans les bras de Cérès*, et autres sujets relatifs à ce dieu (v. AMOUR); Boucher, *Cupidon enchaîné par les Grâces*, gravé par Beauvarlet; *Vénus donnant du nectar à Cupidon* (tableau placé autrefois dans le cabinet de M. Prousteau), gravé par Basan; Charles Coypel, l'*Amour* ou *Cupidon précepteur*, charmante composition, gravée par le comte de Caylus; Carle Vanloo, *Cupidon en repos*, gravé par Beauvarlet; A. Watteau, *Vénus blessée par Cupidon*, gravé par le comte de Caylus et Aveline; G. Flinck, *Cupidon dormant*, gravé par J.-G. Bartsch; Cipriani, un *Sacrifice à Cupidon*, gravé par Bartolozzi; Cornélis de Vos, *Cupidon décochant une flèche contre Apollon Pythien* (musée de Madrid; M. W.-E. Frost, *Cupidon trouvé endormi parmi les nymphes de Diane*, sujet tiré d'un sonnet de Milton (Salon de 1855), etc. Nous citerons encore : *Cupidon monté sur un dauphin*, estampe de H.-S. Beham; l'*Amour volant*, gravure de Ch. Alberti; l'*Amour couché*, estampe de Rembrandt; les *Amours*, suite de six pièces gravées par Nicolas de Bruyn; *Vénus fouettant Cupidon*, *Vénus retenant Cupidon*, gravées par le comte de Caylus, d'après le sculpteur Bouchardon; *Vénus consolant Cupidon*, la *Sagesse repoussant les traits de l'Amour*, *Anacréon et l'Amour*, groupes, par Pradier; *Cupidon désarmé par Vénus*, groupe en marbre, par M. Pagani (Exposition universelle de 1855); *Cupidon endormi dans une coquille* et le *Réveil de Cupidon*, statues en marbre, de M. Vict. Brodzki (Salon de 1864); l'*Amour captif*, charmant groupe en marbre de M. Sanzel (Salon de 1868), etc. V. VÉNUS, PSYCHÉ.

Cupidon taillant son arc, chef-d'œuvre du Parmesan; musée du Belvédère, à Vienne. Le dieu malin, enfant d'une douzaine d'années, à la chevelure bouclée, aux membres souples, délicats et à la fois pleins de vigueur, est debout sur une espèce de table ou de piédestal et tient des deux mains un couteau à large lame, avec lequel il taille une branche d'arbre en forme d'arc. Le corps penché en avant, il soutient avec son épaule cette branche dont l'extrémité inférieure est posée sur un in-folio fermé, où il appuie lui-même la pointe de son pied gauche. Sous cet in-folio, on en voit un autre qui est ouvert. Deux petits génies, ayant à peu près le même âge que l'Amour, sont placés de l'autre côté de la table : l'un d'eux nous regarde, la bouche ouverte, d'un air contrarié, et étreint son camarade qui pleure à chaudes larmes. Les mines désolées de ces deux enfants contrastent avec la physionomie espiègle et mutine de Cupidon, qui nous sourit d'un air vainqueur. Suivant une explication donnée par Duchesne aîné, les deux enfants personnifient l'Etude et le Savoir, que l'Amour a surpris au moment où ils se livraient aux plus sérieux travaux, et auxquels il a enlevé leurs livres et leurs cahiers.

Cette charmante composition a été souvent attribuée au Corrége, mais Vasari la cite comme étant de la main du Parmesan. Il en a été fait de nombreuses copies, dont les plus anciennes et les plus remarquables se voient aux musées de Dresde, de Madrid et de Munich; celle de Munich est de la main de Rubens. Le musée du Belvédère en a une copie exécutée par Joseph Heinz. L'ancienne galerie du duc d'Orléans possédait un *Cupidon taillant son arc*, catalogué sous le nom du Parmesan, et qui a été gravé par J. Bouillard : nous ne savons si c'est l'original du musée de Vienne ou une répétition. F. van den Steen a gravé ce tableau sous le nom du Corrége.

Cupidon ou l'**Amour grec**, statue antique, en marbre de Paros; au musée du Vatican. Ce chef-d'œuvre de l'art grec est malheureusement très-mutilé : la tête, à l'exception du nez, est intacte, mais les avant-bras manquent, ainsi que les jambes. Ce qui reste des bras se dirige vers le bas. Sur le dos sont des trous ayant servi à attacher des ailes qui indubitablement étaient de bronze. Le fils de Cythérée se reconnaît d'ailleurs à la grâce, à la beauté, à la vérité et à la morbidesse des formes. Ce magnifique fragment a été découvert par le peintre C. Hamilton sur la voie Labicane, au lieu dit *le Cento Celle*, et fut immédiatement acquis par ordre de Clément XIV. Visconti regarde comme probable que ce lieu dépendait de la fameuse villa des Gordiens, décrite par Julius Capitolinus, et suppose que ce *Cupidon* est une copie de celui de Praxitèle, qui, à Parium, eut la réputation et les aventures de la *Vénus* de Cnide. Le même antiquaire a cru voir une autre reproduction de l'œuvre de Praxitèle dans une charmante statue du musée des Etudes, à Naples : ici Cupidon s'appuie sur un tronc d'arbre; sa physionomie souriante et son corps penché en avant sont des plus gracieux; sa chevelure bouclée est retenue par une étroite bandelette.

Cupidon ou l'**Amour tendant son arc**, statue antique en marbre; musée du Louvre. Le jeune dieu est nu, les ailes déployées, debout près d'un tronc d'arbre auquel est appuyé son carquois; il tient de la main droite l'extrémité recourbée de son arc, dont l'autre bout s'accroche à la jambe. De la main gauche il tire cet arc par le milieu. L'effort l'oblige à s'incliner légèrement du côté gauche. Sa tête se penche un peu aussi, et ses yeux visent le but qu'il veut atteindre. Dans Ovide (*Métamorphoses*, V, v. 383), Cupidon, près de lancer un trait à Pluton, a la même attitude. Cette charmante statue, pleine d'expression dans la physionomie, et dont le torse est fort beau, provient de la villa Borghèse. Le savant Visconti et M. de Clarac pensent que ce doit être la copie d'un *Cupidon* célèbre, peut-être de celui de Lysippe, qui était de bronze et qui se voyait à Thespies. Il paraît que celui de Praxitèle, que possédait la même ville, était vêtu; celui que le même sculpteur exécuta pour Parium était nu; les auteurs n'indiquent d'ailleurs ni les caractères ni la pose de ces Cupidons. Plusieurs belles pierres gravées offrent un type analogue à celui de la statue du Louvre.

Une autre figure en marbre de Paros, que possède notre musée national, et qui provient également de la galerie Borghèse, représente *Cupidon* couronné de lierre et ayant deux carquois à ses pieds. L'un de ces carquois renferme les flèches inévitables d'Eros; l'autre est probablement un trophée d'Apollon vaincu ou contient les flèches qui rendaient insensible. Quant à la couronne de lierre, c'est un emblème des victoires de Cupidon sur Bacchus.

Une troisième statue de *Cupidon*, de même provenance que les deux autres, et qui appartient au Louvre, nous montre l'Amour accoudé à un tronc d'arbre que recouvre sa chlamyde et allongeant le bras vers la terre. La tête, le torse et toute la partie antique de cette statue, qui est de marbre grec, sont pleins de grâce et de cette morbidesse de l'âge tendre qui convient au plus jeune et au plus aimable des dieux. Ce serait l'*Amour céleste*, tel que le dépeint Sapho, s'il était vêtu de la chlamyde qu'il vient de déposer. Winckelmann regarde la tête de ce Cupidon comme le type de la beauté. De Clarac pense que cette statue pourrait être une copie de celle que Praxitèle avait faite pour Parium.

Cupidon bandant son arc, statue en marbre, de Michel Ange; galerie des Uffizi, à Florence. Le dieu, sous la figure d'un jeune homme imberbe, un genou en terre, s'efforce de bander son arc. Vasari n'hésite pas à classer ce magnifique morceau parmi les plus belles productions du grand artiste. « Quel autre sculpteur, dit M. Ch. Bled, aurait ainsi campé cette statue? Quel autre que lui aurait osé risquer cette pose, si naturelle pourtant, où, malgré les délicatesses des formes, tous les détails anatomiques du corps humain sont si bien indiqués? » Cette statue a été restaurée, il y a peu de temps, avec beaucoup d'habileté, par le professeur Santarelli. Vasari et ses commentateurs en placent l'exécution en 1497. Exécuté à Rome pour Jacopo Galli, le *Cupidon* fut ensuite placé au jardin Riccardi à Florence, et de là à la galerie des Uffizii.

Cupidon taillant son arc, statue en marbre, de Bouchardon; musée du Louvre. Le petit dieu s'est emparé des armes de Mars et d'Hercule; avec l'épée du premier, il s'est taillé un arc dans la massue du second. Le statuaire l'a représenté sous la figure d'un bel adolescent, les ailes ouvertes, la chevelure ceinte d'une bandelette, le dos couvert de la peau du lion de Némée, et portant le carquois : il courbe en souriant l'arc, dont une extrémité, celle qui est posée à terre, n'est pas encore dégrossie. C'est au Salon de 1746 que Bouchardon exposa le modèle en plâtre de cette statue, dont il exécuta le marbre peu après. Cet ouvrage ne fut point goûté tout d'abord du public. Placé à Versailles, puis au château de Choisy, il fut ensuite relégué dans un des magasins de la maison du roi. Après plusieurs année sd'oubli, l'auteur, apercevant un jour sa statue, ne put s'empêcher de dire : « Elle n'est pourtant pas si mal! » Lorsque Mic arrangea le jardin de Trianon pour la reine Marie-Antoinette, il construisit au milieu d'une île une petite rotonde supportée par une rangée de colonnes corinthiennes, et y plaça cette statue de l'Amour, qui alors fut très-admirée. Depuis elle a été transportée au Louvre.

CUPIDONE s. f. (ku-pi-do-ne — de *Cupidon*, par allusion à l'élégance de la plante ou aux vertus aphrodisiaques que lui attribuaient les anciens). Bot. Syn. de catananche, genre de plantes, de la famille des composées, tribu des chicoracées, comprenant trois espèces, qui croissent dans l'Europe centrale et méridionale : *La* CUPIDONE *bleue abonde dans les lieux stériles et montagneux du Midi.* (T. de Berneaud.) *L'exposition la plus chaude convient à la* CUPIDONE. (Bosc.)

CUPIE s. f. (ku-pi). Bot. Genre de plantes, de la famille des rubiacées, tribu des gardéniées.

CUPIER v. a. ou tr. (ku-pi-é — lat. *cupere*, même sens). Désirer. ‖ Vieux mot.

CUPIF (François), curé de Contigné, près d'Angers, qui embrassa la Réforme en 1637, et devint pasteur à La Haye, où il s'était réfugié. Certains écrivains catholiques, Moreri en tête, ont allégué qu'il s'était fait protestant pour épouser une jeune fille protestante; Cupif, naturellement, a attribué sa conversion à des motifs tout différents; on les trouve dans la *Déclaration de maistre François Cupif, cy-devant curé de Contigné, diocèse d'Angers* (Charenton, 1637, in-12). Un jésuite ayant

répandu le bruit que Cupif allait rentrer dans l'Église romaine, celui-ci démentit cette nouvelle par une *Lettre à MM. les pasteurs et anciens assemblez en consistoire à Charenton* (Charenton, 1639, in-12).

CUPRATE s. m. (ku-pra-te — du lat. *cuprum*, cuivre). Chim. Sel de deutoxyde de cuivre.

CUPRESSIFOLIÉ, ÉE adj. (ku-prè-si-fo-li-é — du lat. *cupressus*, cyprès; *folium*, feuille). Bot. Dont les feuilles ont de l'analogie avec celles du cyprès.

CUPRESSIFORME adj. (ku-prè-si-for-me —du lat. *cupressus*, cyprès, et de *forme*). Bot. Qui a la forme du cyprès ou d'une branche de cyprès.

CUPRESSINÉ, ÉE adj. (ku-prè-si-né — du lat. *cupressus*, cyprès). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte aux cyprès.

— s. f. pl. Tribu d'arbres, de la famille des conifères, ayant pour type le genre cyprès.

CUPRESSITE s. f. (ku-prè-si-te — du lat. *cupressus*, cyprès). Bot. Genre de végétaux fossiles analogues aux cyprès, que l'on trouve surtout dans les terrains tertiaires : *Ce sont ces plantes de genre douteux auxquelles on peut laisser le nom de* CUPRESSITES. (Ad. Brongniart.)

CUPRESSOCRINITE s. m. (ku-prè-so-kri-ni-te—du lat. *cupressus*, cyprès, et d'*encrine*). Zooph. Genre d'encrines fossiles.

CUPRESSUS s. m. (ku-prè-suss — mot lat.). Bot. Nom scientifique du genre cyprès : *Le* CUPRESSUS horizontalis, *connu sous le nom d'arbre de Montpellier, est un des plus beaux arbres qui puissent naître dans les climats du Midi.* (A. Hugo.)

CUPRICO-ALUMINIQUE adj. Chim. Se dit d'un sel double de cuivre et d'aluminium : *Sel* CUPRICO-ALUMINIQUE.

CUPRICO-AMMONIQUE adj. Chim. Se dit d'un sel double de cuivre et d'ammonium : *Sel* CUPRICO-AMMONIQUE.

CUPRICO-COBALTIQUE adj. Chim. Se dit d'un sel double de cuivre et de cobalt : *Sel* CUPRICO-COBALTIQUE.

CUPRICO-FULMINATE s. m. Chim. Sel produit par la combinaison de l'acide cuprico-fulminique avec une base.

CUPRICO-FULMINIQUE adj. Chim. Se dit d'un acide obtenu avec le cuivre et l'argent fulminant.

CUPRICOLLE adj. (ku-pri-ko-le — du lat. *cuprum*, cuivre ; *collum*, cou). Entom. Qui a le corselet couleur de cuivre.

CUPRICO-PLOMBITE s. f. Minér. Nom donné par Breithaupt à une substance d'un gris de plomb noirâtre et cristallisant en cubes, qu'on trouve au Chili, et qui est composée de sulfure de plomb et de sulfure de cuivre. C'est la galène cuprifère des autres minéralogistes.

CUPRICO-POTASSIQUE adj. Chim. Se dit d'un sel double de cuivre et de potassium : *Sel* CUPRICO-POTASSIQUE.

CUPRICO-SODIQUE adj. Chim. Se dit d'un sel double de cuivre et de sodium : *Sel* CUPRICO-SODIQUE.

CUPRIDES s. m. pl. (ku-pri-de — du lat. *cuprum*, cuivre, et du gr. *eidos*, aspect). Minér. Famille de minéraux qui renferme le cuivre et ses composés.

CUPRIFÈRE adj. (ku-pri-fè-re—du lat. *cuprum*, cuivre ; *fero*, je porte). Minér. Qui contient du cuivre : *Plomb* CUPRIFÈRE.

CUPRIPENNE adj. (ku-pri-pèn-ne — du lat. *cuprum*, cuivre ; *penna*, aile). Entom. Qui a les ailes couleur de cuivre.

CUPRIQUE adj. (ku-pri-ke — du lat. *cuprum*, cuivre). Chim. *Acide cuprique*, Nom que l'on donne quelquefois au deutoxyde de cuivre.

CUPRIROSTRE adj. (ku-pri-ro-stre — du lat. *cuprum*, cuivre ; *rostrum*, bec). Zool. Qui a le bec ou le rostre couleur de cuivre.

CUPRITE s. f. (ku-pri-te — du lat. *cuprum*, cuivre). Minér. Oxydule naturel de cuivre.

—**Encycl.** La *cuprite* est formée, sur 100 parties, de 88,78 de cuivre et 11,22 d'oxygène. Elle a un éclat semi-métallique lorsque les cristaux sont opaques, et adamantin lorsque ceux-ci sont doués de transparence ou au moins de translucidité. La couleur propre de ce minéral est le rouge de cochenille ; mais elle peut être plus ou moins masquée par différentes circonstances. Toutefois, cette couleur se manifeste toujours dans la cassure, ou quand on réduit ce minéral en poudre. La densité de la *cuprite* varie entre 5,7 et 6. On représente sa dureté par des nombres compris entre 3,5 et 4. La *cuprite* est cassante ; sa cassure est inégale ou conchoïde, avec une apparence vitreuse qui a fait quelquefois donner à la *cuprite* le nom de cuivre vitreux rouge. La forme la plus ordinaire de ses cristaux est l'octaèdre régulier, offrant un tissu lamelleux très-sensible, parallèlement à ses faces. Après l'octaèdre, c'est le dodécaèdre à plans rhombes qui se montre le plus souvent ; le cube est beaucoup moins fréquent. Les cristaux, rarement disséminés, ont une grande tendance à se réunir dans les cavités qu'on observe souvent dans la *cuprite* lithoïde ; car, outre les variétés cristallisées, ce minéral offre de nombreuses variétés de formes et de structures accidentelles. Nous citerons les principales. La *cuprite capillaire* est en petites aiguilles ou en filaments d'un rouge vif présentant un éclat soyeux. Ces filaments sont souvent entre-croisés et ont la finesse d'un cheveu. « Cette manière d'être, dit M. Delafosse, est tellement rare parmi les substances du système régulier, que plusieurs minéralogistes font de cette variété une espèce à part, qu'ils rapportent tantôt au système hexagonal, tantôt au système orthorhombique, considérant les aiguilles ou filaments comme des prismes réguliers à six pans, ou des prismes rhombiques modifiés sur deux arêtes longitudinales. Mais, bien que la variété de Rheinbreitenbach ait offert une certaine quantité de sélénium, il paraît constant que la présence du sélénium de cuivre est accidentelle, et que la plupart des échantillons ne sont composés que d'oxyde de cuivre... D'un autre côté, M. Gustave Rose a prouvé que les belles aiguilles capillaires de Nijne-Taguilsk, ayant pour gangue une limonite, ne sont que des cubes allongés dans la direction d'un de leurs axes octaédriques, et il en est sans doute de même de la substance filamenteuse de Rheinbreitenbach ; car, d'après Quenstedt, si l'on fixe sur de la cire une de ces aiguilles, et qu'on la regarde avec une loupe par réflexion, en la faisant tourner autour de son axe, on la voit réfléchir spéculairement la lumière quatre fois seulement, et non pas six, comme cela devrait être si l'opinion de M. Suckow avait quelque fondement. La *cuprite lamellaire* se rencontre dans un nombre assez grand de localités. Comme son nom l'indique, elle est en masses dont le tissu est plus ou moins lamelleux. La *cuprite compacte* se trouve en masses parfois très-volumineuses. Elle offre une apparence vitreuse ou résineuse dans certains échantillons. La *cuprite terreuse* a l'aspect de la tuile ou de la brique pulvérisée. Cette variété est ordinairement mêlée de sesquioxyde de fer. On a trouvé de la *cuprite sélénifère*, et il est assez commun de voir les cristaux d'oxydule de cuivre recouverts d'une couche de malachite, résultat d'une altération particulière.

Le cuivre oxydulé se rencontre presque partout où existent le cuivre natif, la malachite, la chalcosine, la chalcopyrite, etc. Il se présente ordinairement en veines, en petits amas ou en filons, dans le granit, les schistes cristallins et les terrains de sédiment inférieur. Ordinairement il ne donne pas lieu à des exploitations spéciales ; mais quelquefois il arrive à former une partie importante d'une mine de cuivre renfermant en même temps d'autres minerais cuprifères. Les pays où on le trouve en quantité suffisante pour servir ainsi, avec d'autres minerais, à la préparation du cuivre, sont les mines de Huel-Gorland, de Tol-Corn, près de Saint-Day, de Redruth, de Tincroft, de Carharrack, etc., dans le Cornouailles, en Angleterre ; les mines de Chessy et de Saint-Bel, près de Lyon ; la mine de Moldawa, dans le Banat de Hongrie ; les mines de Goumeschewski, de Nikolaewski, de Turjinsk, etc., dans les monts Ourals, et celles de Schlaugenkerg et de Syranowsk, dans les monts Altaï. L'île de Cuba, la Colombie et le Chili en fournissent aussi en abondance.

CUPRO. On trouvera à CUPRICO les mots composés qui commencent par ce préfixe.

CUPROÏDE adj. (ku-pro-i-de — du lat. *cuprum*, cuivre, et du gr. *eidos*, aspect). Chim. Qui ressemble au cuivre : *Métaux* CUPROÏDES.

— s. m. pl. Famille de métaux qui comprend le cuivre, le plomb, le cadmium et le bismuth.

CUPROPLOMBITE s. m. (ku-pro-plon-bi-te — du lat. *cuprum*, cuivre, et de *plomb*). Minér. Composé naturel de cuivre et de plomb, que l'on trouve quelquefois en grains ou en veines minces dans les filons d'antimoine.

CUPROXYDE s. m. (ku-pro-ksi-de—du lat. *cuprum*, cuivre, et d'*oxyde*). Minér. Oxyde de cuivre.

CUPULAIRE adj. (ku-pu-lè-re — rad. *cupule*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à la cupule.

— s. f. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des astérées, réuni par plusieurs auteurs, comme simple section, au genre aunée ou inule : *La* CUPULAIRE *fétide croît dans les champs humides.* (Flore française.)

— s. m. Chir. Sorte de cautère que l'on appliquait autrefois sur la peau du crâne, dans certaines maladies.

CUPULE s. f. (ku-pu-le — du lat. *cupula*, petite coupe). Bot. Sorte de coupe, formée par la réunion de bractées écailleuses ou foliacées, qui entoure la fleur et le fruit de certains végétaux : *La* CUPULE *entoure seulement la base du fruit dans le gland ; elle l'enveloppe en totalité dans la noisette.* (C. d'Orbigny.) *La* CUPULE *se présente sous des aspects différents.* (Lallement.) ‖ Enveloppe extérieure de l'ovaire dans les conifères et les cycadées. ‖ Partie creuse des champignons de la tribu des pézizes. ‖ Syn. d'APOTHÉCIE ou de SCUTELLE, dans les lichens. ‖ Glande concave qui termine les poils de quelques plantes. ‖ *Cupule de gland*, Nom vulgaire d'un champignon du genre pézize.

CUPULÉ, ÉE adj. (ku-pu-lé). Bot. Qui est muni d'une cupule, comme les fleurs et les fruits du chêne, du noisetier, du châtaignier, etc. ‖ Syn. de CUPULIFÈRE.

CUPULIFÈRE adj. (ku-pu-li-fè-re — de *cupule*, et du lat. *fero*, je porte). Bot. Qui est muni d'une cupule ou glande concave : *Poils* CUPULIFÈRES. *Les poils du pois chiche, qui se terminent par une glande concave, ont reçu le nom de* CUPULIFÈRES *à cause de cette disposition.* (C. d'Orbigny.) ‖ Se dit des végétaux dont la fleur et le fruit sont munis d'une cupule. En ce sens on dit aussi CUPULIFÉRÉ.

—s. f. pl. Famille d'arbres et d'arbrisseaux dicotylédones, comprenant les genres dans lesquels le fruit est muni d'une cupule, tels que le chêne, le châtaignier, le hêtre, etc. : *Les fleurs des* CUPULIFÈRES *sont unisexuées.* (Lallement.) *La famille des* CUPULIFÈRES *ne contient point de végétaux vénéneux.* (A. Richard.) ‖ On dit aussi CUPULIFÉRÉES, CASTANÉES, CORYLACÉES, QUERCINÉES.

— **Encycl.** La famille des *cupulifères*, formée aux dépens du grand groupe des amentacées, renferme des arbres et des arbrisseaux à feuilles simples, alternes, pennées, munies de stipules caduques. Les fleurs sont monoïques. Les fleurs mâles, disposées en chatons, présentent des étamines en nombre variable, renfermées dans un périanthe à plusieurs lobes ou simplement protégées par une bractée écailleuse. Les fleurs femelles sont solitaires ou réunies plusieurs dans un involucre formé tantôt d'une seule bractée, tantôt de plusieurs réunies en forme de capsule ou de cupule. Le calice est adhérent à l'ovaire, et son limbe est marqué de dents courtes. L'ovaire, à deux, trois ou six loges uniovulées ou biovulées, est surmonté d'un style en colonne terminé par des stigmates en nombre égal à celui des loges de l'ovaire. Le fruit est indéhiscent, coriace, ligneux, ordinairement monosperme, plus ou moins renfermé dans l'involucre accru et endurci. L'embryon, dépourvu d'albumen, a des cotylédons très-volumineux.

Cette famille comprend les genres suivants : chêne, lithocarpe, hêtre, châtaignier, coudrier ou noisetier, charme, ostryer. Les *cupulifères*, appelées aussi quercinées, corylacées ou castanéées, habitent pour la plupart les régions tempérées, et sont beaucoup plus nombreuses dans l'hémisphère nord ; elles forment en général des forêts plus ou moins étendues. Leurs usages sont importants ; leur bois dur est propre à une foule d'applications industrielles, et les fruits de plusieurs espèces entrent dans l'alimentation.

CUPULIFORME adj. (ku-pu-li-for-me — de *cupule* et de *forme*). Bot. Qui présente la forme d'une cupule. Se dit des glumes de quelques graminées, telles que le vulpin des champs.

CUPULITE s. f. (ku-pu-li-te—rad. *cupule*). Zooph. Genre d'acalèphes hydrostatiques, comprenant des animaux en forme d'outre, réunis deux à deux par leur base, et entre eux par leurs côtés.

CUPUPÉBA s. m. (ku-pu-pé-ba). Bot. Nom vulgaire d'une graminée du genre andropogon ou barbon, qui croît à la Jamaïque.

CUQ-TOULZA, bourg de France (Tarn), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. S.-E. de Lavaur ; pop. aggl. 108 hab. — pop. tot. 1,187 hab. Vestiges d'un château fort.

CURA (SAN-LUIS-DE-), ville de l'Amérique du Sud, dans la république de Venezuela, départ. et à 112 kilom. S.-O. de Caracas, dans une vallée entourée de montagnes élevées ; 4,000 hab. Beaux pâturages ; élève de bestiaux.

CURABILITÉ s. f. (ku-ra-bi-li-té—rad. *curable*). Méd. Caractère d'une maladie susceptible de guérison.

CURA TEIPSUM (*Guéris-toi toi-même*). V. MEDICE, CURA TEIPSUM.

CURABLE adj. (ku-ra-ble — du lat. *curare*, guérir). Qui peut être guéri : *Maladie* CURABLE.

CURACA s. m. (ku-ra-ka). Hist. Membre de la caste des nobles chez les anciens Péruviens.

CURAÇAO s. m. (ku-ra-so — de *Curaçao*, nom d'une des Antilles). Liqueur composée avec des écorces d'oranges amères, du sucre et de l'eau-de-vie : *Un verre, une bouteille de* CURAÇAO.

— **Encycl.** Le *curaçao* que Grasse et Lyon veulent fabriquer, mais que la Hollande seule sait produire, est une des liqueurs les plus toniques et les meilleures au point de vue de l'hygiène et du goût. Faite avec l'écorce ou le zeste des oranges douces et des oranges amères, elle possède une saveur et un arome particuliers. C'est au commencement du siècle dernier qu'on voit, pour la première fois, cette liqueur apparaître en Hollande, et si une chose peut étonner, c'est que ce peuple de gourmets ait tardé si longtemps à utiliser le parfum savoureux de l'orange.

Tout le monde ne pouvant se procurer le *curaçao* d'Eugène van der Veene, voici quelle est dans le commerce la préparation usuelle de cette liqueur :

Alcool à 33 degrés. . .	10 litres.
Écorce de.	36 oranges.
Cannelle de Ceylan . .	8 grammes.
Macis	4 grammes.

On zeste les oranges de manière à n'enlever que la superficie sans attaquer le blanc ; on les met macérer dans l'alcool pendant quinze jours ; on distille au bain-marie, on ajoute un sirop fait avec 3 kilogr. 500 gr. de sucre et 3 litres d'eau ; on colore avec du caramel.

Raspail donne aussi une recette pratique à l'usage des ménages : « Laissez macérer pendant quinze jours au soleil, dans une bouteille bien bouchée, 50 grammes d'écorce d'orange avec 1 litre d'eau-de-vie ordinaire, en ayant soin d'agiter la bouteille chaque jour. Ce terme passé, faites fondre au feu 500 grammes de sucre dans égale quantité d'eau ; laissez un peu caraméliser, et versez le tout dans cette eau-de-vie saturée d'écorce d'orange. »

Le *curaçao* se fabrique partout en France en assez grande quantité ; mais la ville de Lyon approche seule (et de bien loin encore) de la Hollande pour la qualité et l'excellence du produit. Les liquoristes lyonnais lui donnent généralement pour base 10 parties d'oranges amères et 4 d'oranges douces. On n'emploie que le zeste de ces fruits, qui doit être coupé extrêmement mince, de manière à donner à la distillation tout le suc et tout le parfum qu'il renferme. On doit s'attacher à n'enlever aucune partie de la pellicule blanche qui tapisse l'intérieur de l'écorce, ce qui nuirait au parfum de la liqueur. Pourquoi certains fabricants remplacent-ils le zeste de l'orange par celui du citron commun ?

Le *curaçao* s'expédie dans des cruches en grès ou dans des bouteilles d'une forme particulière au cou bizarrement allongé.

CURAÇAO, île des Antilles hollandaises, dans le groupe des Iles sous le Vent, près de la côte de la république de Venezuela, par 12° 6′16″ de lat. N. et 17°16′10″ de long. O. ; 68 kilom. de long sur 22 de large. Superficie 1,455 kilom. carrés. Environ 20,000 hab. Ch.-l. Wilhelmstadt. Sol montueux, aride et mal arrosé ; culture très-habile et, malgré la stérilité du sol, produisant d'abondantes récoltes de canne à sucre, de tabac, d'indigo, d'oranges, de citrons et de fruits des tropiques. C'est dans cette île qu'on a fabriqué primitivement la liqueur connue sous le nom de curaçao. On y exploite aussi quelques salines, quelques mines d'argent, de cuivre et de fer. Le commerce de Curaçao, qui consistait autrefois principalement dans la contrebande avec les possessions espagnoles, a beaucoup diminué depuis l'affranchissement de ces colonies. Les Espagnols prirent possession de cette île en 1527 ; les Hollandais s'en emparèrent en 1634 et les Anglais en 1806 ; mais les événements de 1814 la remirent entre les mains des Hollandais.

CURACHE s. f. (ku-ra-che). Forme ancienne du mot CUIRASSE.

CURADE s. f. (ku-ra-de—rad. *curer*). Agric. Raie d'écoulement entre les billons, dans le midi de la France.

CURADI (Raffaello), sculpteur italien. V. CURRADO.

CURAGE s. m. (ku-ra-je—rad. *curer*). Action de curer ; résultat de cette action : *Le* CURAGE *d'un port, d'un puits, d'un canal. Le* CURAGE *de la Bièvre se fait tous les ans. Des personnages brodés et emplumés viennent statuer sur le* CURAGE *d'un simple ruisseau.* (Cormen.) *En* 1532, *le parlement ordonnait que les mendiants seraient enchaînés deux à deux et employés au* CURAGE *des égouts de Paris.* (E. de Gir.) ‖ Frais occasionnés par la même opération : *Payer le* CURAGE. ‖ Matières extraites dans la même opération : *Utiliser les* CURAGES *comme engrais. Les* CURAGES *des égouts se vendent aux agriculteurs.* En ce sens on dit aussi CURURE.

— Bot. Nom vulgaire de la renouée poivre d'eau (*polygonum hydropiper*) et de la persicaire (*polygonum persicaria*).

— **Encycl.** Le *curage* périodique des ruisseaux, des biefs d'usines et des réservoirs est aussi utile au point de vue de l'hygiène publique que du régime général des cours d'eau. Les matières fertilisantes que l'on retire de cette opération sont de précieux engrais, lorsqu'elles sont répandues immédiatement sur les prairies ou soigneusement transformées en compost pour la fumure des terres ; mais le plus souvent, au lieu de profiter de cet engrais efficace et peu coûteux, on dépose la vase extraite des cours d'eau, en bourrelet, le long des rives, où, tout en occupant un espace précieux, elle s'oppose à l'écoulement des eaux. Au point de vue du régime général des cours d'eau, les *curages* ont pour but d'empêcher les débordements, en ouvrant aux eaux un lit suffisant pour leur écoulement. Quant à l'hygiène publique, l'enlèvement des vases, qui, dans les grandes chaleurs, engendrent des miasmes délétères, évite bien des maladies et a fait plus d'une fois disparaître de certaines contrées les fièvres malignes ou intermittentes.

Pour opérer le *curage*, on emploie la drague à main pour les petits ruisseaux, la drague à godets mue à bras d'homme pour les cours d'eau d'une importance moyenne, tels que les biefs d'usines, les canaux à petite section, et enfin les grandes machines à draguer à vapeur pour les fleuves, les canaux à grande section, les réservoirs et les ports de mer. Afin de ménager la santé des hommes chargés de cette opération, on ne fait pas les *curages* au moment des grandes chaleurs ; des ordonnances ministérielles et préfectorales règlent les époques auxquelles ils doivent avoir lieu.

CURAGUA s. m. (ku-ra-goua). Bot. Sorte de maïs du Chili.

CURAILLE s. f. (ku-ra-lle ; *ll* mll.). A Lyon, Cœur, trognon d'un fruit à pepins, partie que l'on rejette lorsqu'on a mangé la pulpe.

CURANDERIE s. f. (ku-ran-de-rî—rad. *curandier*). Métier de curandier.

CURANDIER s. m. (ku-ran-dié—rad. *curer*). Blanchisseur de toiles. ‖ Vieux mot.

CURANE s. m. (ku-ra-ne). Bot. Nom vulgaire du cubèbe.

CURANGA s. f. (ku-ran-ga — nom indien de la plante). Bot. Genre de plantes, de la famille des personnées, tribu des gratiolées, comprenant une ou deux espèces, qui croissent dans l'Inde. ‖ On dit aussi CARANGA et CURANIE s. f.

CURARE s. m. (ku-ra-re). Poison végétal avec lequel les habitants de l'Orénoque empoisonnent leurs flèches : *Le* CURARE *tue les plus grands oiseaux en deux ou trois minutes.* (F. Foy.) *C'est à M. de Humboldt qu'on doit la connaissance des procédés de préparation du* CURARE. (C. d'Orbigny.) *Si l'on pique un animal avec une flèche imprégnée d'un peu de* CURARE, *la mort suit presque immédiatement l'absorption de ce poison redoutable.* (L. Figuier.)

— **Encycl.** Nous ne pouvons mieux faire connaître les propriétés singulières du *curare* qu'en citant un très-intéressant article de M. Claude Bernard, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1864 :

« Le *curare*, qu'on nomme aussi *woorara, voorara, worari, wourari, wouraru, wurali, urari, ourari, ourary, veneno*, etc., est connu depuis la découverte de la Guyane par Walter Raleigh en 1595. Raleigh, le premier, rapporta ce poison en Europe, sur des flèches empoisonnées, sous le nom de *ourari*. Beaucoup d'anciens voyageurs ont jugé à propos d'orner l'histoire du *curare* d'une foule de récits plus ou moins fabuleux, que nous devons passer sous silence pour ne nous arrêter qu'aux renseignements qui ont un caractère scientifique. Dans un voyage fait en Amérique de 1799 à 1804, M. de Humboldt a pu assister à la fabrication du *curare*. C'est une sorte de fête comparable à celle des vendanges, *la fiesta de las juvias*. Les sauvages vont chercher dans les forêts les lianes du venin (*juvias*), après quoi ils font fête et s'enivrent avec de grandes quantités de boissons fermentées que les femmes préparent en leur absence. « Pendant deux jours, dit M. de Humboldt, on ne rencontre que des hommes ivres... » Lorsque tout dort dans l'ivresse, le maître du *curare*, qui est en même temps le sorcier et le médecin de la tribu, se retire seul, broie les lianes, en fait cuire le suc et prépare le poison. D'après ce qu'il a vu, M. de Humboldt admet que la composition du *curare* est exclusivement végétale, et que la propriété vénéneuse qu'il renferme est due à une plante de la famille des strychnées. MM. Boussingault et Roulin, qui ont visité l'Amérique du Sud vingt-cinq ans plus tard, ont émis la même opinion ; mais Ch. Watterton, qui parcourut en 1812 les contrées de Demerary et d'Essequibo, fait entrer dans la préparation du *curare*, outre les substances végétales, des fourmis venimeuses de deux espèces et des crochets de serpents broyés. De même M. Goudot, qui a habité le Brésil pendant dix années, regarde le suc de lianes épaissi comme jouant simplement le rôle d'un excipient dans lequel on introduit ensuite du venin de serpent. A son retour en France en 1844, il a remis à M. Pelouze, qui me l'a communiquée, une note sur la préparation du *curare*, que je crois utile de transcrire ici.

« Le *curare* est préparé par quelques-unes des tribus les plus reculées qui habitent les forêts qui bornent le haut Orénoque, le Rio-Negro et l'Amazone, et qui, toutes ou presque toutes, sont anthropophages... La manière de préparer le *curare* varie dans chacune des tribus où il se fabrique, et celui qui est réputé le plus actif vient des nations voisines de l'empire du Brésil. Le procédé employé par les Indiens de Mesaya, qui ne sont éloignés que de vingt journées de la frontière de la Nouvelle-Grenade, est le seul à peu près connu, et encore ne l'est-il que très-imparfaitement, car ces Indiens en font un grand secret, et il n'y a que leurs devins qui aient l'art de le préparer. Ces hommes, qui sont en même temps les prêtres et les médecins ou guérisseurs de sorts, emploient pour la préparation du poison une liane nommée *curari*, d'où le nom de *curare* donné au poison. Cette liane, coupée en tronçons et broyée, donne un suc laiteux abondant et très-âcre. Les tronçons écrasés sont mis en macération dans de l'eau pendant quarante-huit heures, puis on exprime et on filtre soigneusement le liquide, qui est soumis à une lente évaporation jusqu'à concentration convenable. Alors on le répartit dans plusieurs petits vases de terre, qui sont eux-mêmes placés sur des cendres chaudes, et l'évaporation se continue avec plus de soins encore. Lorsque le poison est arrivé à la consistance d'extrait mou, on y laisse tomber quelques gouttes de venin recueilli dans les vésicules des serpents les plus venimeux, et l'opération se trouve achevée lorsque l'extrait est parfaitement sec. »

« Dans la relation d'une *Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud*, faite de 1843 à 1847 sous la direction de M. F. de Castelnau, il est encore fait mention de la composition du *curare*. Les auteurs de cette relation reviennent à l'opinion de MM. de Humboldt, Boussingault et Roulin, savoir, que le *curare* est un poison végétal ; mais ils assurent en outre que les Indiens ne mettent aucun secret dans cette préparation. Enfin le dernier voyageur qui, à ma connaissance, ait écrit sur le *curare*, M. Emile Carrey, met tout le monde d'accord. Suivant lui, chez toutes les tribus, le *curare* aurait pour base un poison végétal identique : seulement il est des Indiens qui préparent le *curare* sans mystère et en y employant simplement les plantes actives, tandis que d'autres y ajoutent des substances plus ou moins singulières et entourent la fabrication de pratiques plus ou moins bizarres ; mais ce serait par superstition ou par pur charlatanisme que les *maîtres du curare* de certaines tribus en agiraient ainsi, afin d'augmenter le prestige de leur puissance ou de cacher la composition du poison aux étrangers.

« Les Indiens se servent du *curare* pour empoisonner leurs flèches de chasse ou leurs flèches de guerre. Les flèches de guerre ont un dard fixe très-acéré, formé par des os d'animaux ou par du bois très-dur ; quelquefois le dard est garni d'épines disposées en sens inverse, de manière à empêcher le trait de sortir de la blessure. Les flèches de chasse, destinées à être lancées au moyen d'un arc, sont pourvues d'un dard mobile ; celles qui doivent être lancées au moyen d'une sarbacane sont très-petites, et ne forment en quelque sorte qu'un simple dard en bois de fer très-effilé et muni d'une pointe très-aiguë qui porte le poison. Outre ces armes toutes préparées, les Indiens ont encore leur provision de *curare*, qu'ils tiennent renfermée dans des petits pots de terre cuite ou dans des calebasses.

« Le poison américain nous parvient en Europe sous ces trois formes. On ne peut se le procurer que par l'entremise des voyageurs ; il n'existe pas dans le commerce européen, et les Indiens en font l'objet d'un échange, soit entre eux, soit avec les étrangers. « Les Indiens de Mesaya, dit M. Goudot, une des tribus les plus féroces, préparent le *curare* et en font un commerce d'échange avec les habitants de la frontière de la Nouvelle-Grenade, qui, bravant les fièvres et les dangers de toute espèce, se hasardent à pénétrer jusqu'au fond des forêts qu'ils habitent, et leur portent des haches, des couteaux, des ciseaux, des aiguilles et quelques étoffes de coton grossier. Ils reçoivent en payement du poison, de la cire d'abeilles presque aussi blanche que celle de Cuba, des fécules colorantes et du vernis qui peut être comparé à celui du Japon. »

« Le *curare* contenu dans les petits pots de terre cuite et dans les calebasses est un extrait noir à cassure brillante, présentant assez bien l'aspect de l'extrait du jus de réglisse noir de nos droguistes. Le principe actif du poison est soluble dans l'eau, dans le sang et dans toutes les humeurs animales ; mais il est mélangé de beaucoup d'impuretés qui restent en suspension dans le liquide, et où le microscope fait reconnaître en grande partie des débris de végétaux. Le vrai *curare* paraît conserver son activité d'une manière indéfinie, même à l'état de solution dans l'eau. J'en conserve ainsi depuis plus de dix ans qui semble n'avoir rien perdu sensiblement de ses propriétés toxiques, bien qu'il se soit produit des moisissures en grande quantité à la surface du liquide. Comme l'eau, le sang et les humeurs animales, l'alcool dissout le venin curarique ; l'éther et l'essence de térébenthine au contraire le précipitent. MM. Boussingault et Roulin ont préparé, sous le nom de *curarine*, le principe actif du *curare*. Toutefois le corps qu'ils ont obtenu n'est point cristallisable et défini ; la curarine est une substance d'apparence cornée, très-hygrométrique, très-soluble dans l'eau et dans l'alcool.

« Les caractères qui viennent d'être indiqués, de même que l'inaltérabilité du *curare* à l'ébullition et aux agents chimiques, ne sauraient permettre aucune induction sur la nature animale ou végétale du poison. En effet, c'est par erreur que l'on a cru jusqu'ici que tous les agents toxiques animaux se distinguaient des agents toxiques végétaux par une altérabilité plus grande ; le venin de crapaud, par exemple, résiste à l'ébullition et se dissout dans l'alcool et l'éther. Il faudrait donc, pour résoudre la question de la composition du *curare*, saisir sur place l'agent réellement actif et le débarrasser de tous les ingrédients inutiles. Jusqu'ici les voyageurs, il est vrai, nous ont fourni le *curare*, mais avec lui ils ne nous ont rapporté que des récits et des descriptions contradictoires de procédés de préparation. Aucun n'a essayé sur les lieux d'expérimenter par lui-même, pour savoir quelle était réellement la plante vénéneuse qui le constituait, afin de la caractériser et de la rapporter en Europe. Le *curare*, à l'égal de beaucoup d'autres poisons énergiques, entrera certainement dans le domaine de la médecine ; mais il serait nécessaire pour cela d'en connaître exactement la composition dans un temps assez rapproché. En effet, M. Emile Carrey nous apprend, dans l'intéressante relation de son voyage, que beaucoup de peuplades indiennes ont déjà renoncé à l'arme empoisonnée de l'homme primitif pour la remplacer par l'arme à feu de l'homme civilisé. Les flèches empoisonnées et le *curare* ne se trouvent plus aujourd'hui que chez les tribus les plus farouches de l'Amérique du Sud, et il pourrait bien se faire que d'ici à un demi-siècle l'usage de ce poison et les procédés de préparation fussent complétement perdus.

« Quant à son action sur les êtres vivants, le *curare* a toujours été représenté comme un poison violent dès qu'on l'introduit en contact avec le sang au moyen d'une plaie, mais inoffensif lorsqu'il est avalé et déposé dans les voies digestives. Les chairs des animaux tués par le *curare* sont en effet bonnes à manger et ne déterminent aucun accident. On a dit que le *curare* était un poison aussi bien pour les végétaux que pour les animaux ; cela est inexact. D'autres ont admis, sur la foi des récits, que les exhalaisons du *curare* sont vénéneuses. Vers le milieu du siècle dernier, La Condamine racontait que la cuisson du poison était confiée à une vieille femme : si cette femme mourait, le *curare* était jugé de bonne qualité ; si elle ne mourait pas, on la battait de verges. M. Emile Carrey, avec sa verve naturelle, nous a décrit des pratiques analogues dont il avait entendu parler. Comme on le voit, l'esprit s'est plu à entourer de merveilleux l'histoire de ce poison, dont l'origine et l'action étaient mal connues. Ici notre tâche sera de dépouiller les faits de toutes les interprétations mystérieuses pour n'admettre que ce que l'expérience nous prouvera directement ; mais peut-être trouvera-t-on qu'on n'y aura rien perdu, et que les vérités scientifiques, quand nous pouvons les entrevoir, ne sont pas moins merveilleuses que les créations de notre imagination.

« En 1844, je reçus de M. Pelouze des flèches empoisonnées ainsi que du *curare* qui avait été acheté par M. Goudot chez les Indiens Andaquies au mois d'août 1842. En 1848, un jeune Brésilien qui suivait mes cours, le docteur Edwards, me donna du *curare* que l'on retira d'une calebasse en l'exposant à la chaleur pour ramollir et extraire le poison qui en tapissait les parois. Plus tard, j'ai expérimenté avec du *curare* qui nous avait été rapporté, à M. Magendie et à moi, par M. Emile Carrey, et qui provenait des bords de l'Amazone, avec du *curare* du Venezuela que m'avait remis M. Rayer, et avec du *curare* de Para dont M. Boussingault m'avait fait part. J'ai constaté pour tous ces *curares* de diverses provenances des effets toxiques tout à fait semblables, sauf peut-être des nuances, dans l'intensité du poison, qu'il serait difficile de bien caractériser.

« Un des faits qui paraît avoir le plus frappé tous ceux qui ont parlé du *curare* est l'innocuité de ce poison dans les voies digestives. Les Indiens, en effet, se servent du *curare* comme poison sous la peau et comme médicament dans l'estomac. J'ai entendu souvent raconter à M. Boussingault qu'il avait connu dans son voyage en Amérique un général colombien atteint d'épilepsie, qui, pour éviter les accès de sa terrible maladie, avalait des pilules assez volumineuses de *curare*. Les expériences sur les animaux ont confirmé les observations faites sur l'homme. On peut mélanger aux aliments d'un chien ou d'un lapin du *curare* en quantité beaucoup plus considérable qu'il ne serait nécessaire pour l'empoisonner par une plaie, et cela sans que l'animal en éprouve aucun inconvénient.

« Toutefois il ne faudrait pas croire qu'il y ait là une propriété merveilleuse particulière au *curare*. C'est une simple question de dose et de rapidité de l'absorption. Je me suis assuré par des expériences nombreuses que chez les jeunes animaux à jeun (mammifères et oiseaux), lorsque l'absorption intestinale est devenue plus active, le *curare* ne peut plus être aussi impunément introduit dans l'estomac, de sorte que cela se réduit simplement à dire qu'il faut des quantités beaucoup plus grandes de *curare* pour agir par les voies digestives que par une piqûre sous-cutanée. C'est un cas commun, à des degrés divers, à beaucoup d'autres substances toxiques et médicamenteuses ; la différence s'explique physiologiquement par la propriété que présentent les substances non cristalloïdes d'être absorbées très-lentement à la surface des membranes muqueuses. Mais nous n'avons pas à nous arrêter à ces particularités, qui concerneraient l'histoire thérapeutique du *curare* : je me hâte d'arriver à l'empoisonnement par piqûre, qui fait pénétrer rapidement le venin dans le sang, et amène la mort avec un cortége de symptômes particuliers que nous avons pour objet d'examiner et d'expliquer dans cette étude.

« Le *curare*, introduit dans les tissus vivants à l'aide d'une flèche ou d'un instrument empoisonné, détermine la mort d'autant plus rapidement que le venin pénètre plus vite dans le sang. C'est pourquoi la mort est plus prompte quand on emploie une solution de *curare* au lieu du poison sec. Le degré de vitalité des animaux et la rapidité de la circulation qui en est la conséquence agissent dans le même sens. C'est ce qui fait que les animaux vigoureux sont plus faciles à empoisonner que les animaux languissants, et que, toutes choses égales d'ailleurs (taille de l'animal, dose du poison), les animaux à sang chaud meurent plus vite que les animaux à sang froid, et parmi les premiers les oiseaux plus vite que les mammifères.

« La plaie empoisonnée par le *curare* n'est le siége d'aucune douleur ni d'aucune irritation particulière ; le venin ne possède par lui-même aucune propriété caustique, de sorte que, si la piqûre a été rapide, l'animal est empoisonné sans s'en apercevoir. M. Boussingault m'a dit que, lorsque les Indiens blessent des oiseaux à la chasse avec les petites flèches qu'ils lancent à l'aide d'une sarbacane, et dont la pointe est acérée comme celle d'une aiguille, il arrive souvent que l'animal ne sent pas la blessure et qu'il meurt sur place en une minute ou deux. Il n'en est pas ainsi quand on emploie de plus grandes flèches sur des animaux qui fuient ; néanmoins la paralysie due à l'action du poison arrive assez vite pour que l'animal s'arrête et n'échappe jamais au chasseur. Watterton raconte qu'en traversant les terres qui séparent l'Essequibo du Demerary, lui et ses compagnons rencontrèrent une troupe de sangliers. Un Indien banda son arc et frappa l'un d'eux d'une flèche empoisonnée ; elle entra dans la mâchoire et se rompit. Le sanglier fut trouvé mort à cent soixante-dix pas du lieu où il avait été frappé, et leur fournit un souper succulent.

« Les symptômes de la mort par le *curare* offrent un aspect caractéristique sur lequel s'accordent tous les observateurs. On ne pourrait guère constater ces symptômes chez les petits oiseaux, dont la mort a lieu parfois en quelques secondes ; mais chez les oiseaux plus gros, chez les mammifères et chez les animaux à sang froid, la mort arrive dans un espace de temps qui varie en général entre cinq et douze minutes quand on a employé un excès de poison. Je rapporterai seulement trois ou quatre exemples ; ils seront l'expression exacte de ce que j'ai toujours vu se reproduire dans les expériences en quelque sorte innombrables que j'ai répétées depuis vingt ans.

« A l'aide d'une petite flèche empoisonnée, j'ai fait sur le dos d'un lapin une piqûre si peu douloureuse, qu'il n'en a pas pour cela interrompu son repas ; mais après deux ou trois minutes l'animal a cessé de manger et est allé se placer dans un coin du laboratoire : il s'est tapi contre le mur et a baissé ses oreilles sur son dos, comme s'il eût voulu dormir. Puis il est resté parfaitement tranquille et peu à peu s'est affaissé ; ses jambes ont d'abord cédé en même temps que la tête a fléchi ; enfin il est tombé sur le flanc complétement paralysé. Après six minutes, à partir du moment de la piqûre, l'animal était mort, c'est-à-dire que la respiration avait cessé.

« Un jeune chien piqué à la cuisse avec un instrument empoisonné s'aperçut à peine de sa blessure ; il courait et sautait comme de coutume ; mais au bout de trois ou quatre minutes l'animal se coucha sur le ventre comme s'il eût été fatigué ; il avait conservé toute son intelligence, et ne semblait nullement souffrir ; seulement il répugnait au mouvement. Bientôt le chien posa sa tête par terre entre ses deux jambes de devant, comme s'il eût été encore plus fatigué et qu'il eût voulu s'endormir. Cependant ses yeux restaient toujours ouverts et tranquilles en même temps que son corps s'affaissait sur lui-même ; l'animal était alors complétement paralysé. Bientôt les yeux devinrent ternes, les mouvements respiratoires cessèrent, et l'animal était mort huit minutes après la piqûre empoisonnée.

« Les grenouilles, les crapauds et les couleuvres meurent avec des symptômes semblables. Les animaux ne manifestent aucune agitation ni aucune expression de douleur. Ils sont pris d'une paralysie progressive qui éteint successivement toutes les fonctions vitales. C'est là le caractère particulier de la mort par le *curare*. Dans tous les genres de mort que l'on connaît, il y a toujours vers l'agonie des convulsions, des cris ou des râles indiquant une souffrance et une sorte de lutte entre la vie et la mort. Dans la mort par le *curare*, rien de pareil ; il n'y a pas d'agonie, la vie paraît s'éteindre. Tous les voyageurs qui ont vu périr des animaux par le *curare* décrivent la mort avec des symptômes pareils à ceux que nous venons d'indiquer. « La mort arrive, dit M. Carrey, comme si un fluide vital s'écoulait. » Watterton, qui nous a donné le plus de détails sur les effets du *curare*, raconte que lorsqu'un oiseau est blessé à la chasse par une flèche empoisonnée, il reste environ trois minutes avant de tomber, mais que sa chute n'est précédée par aucun signe de douleur, qu'il y a seulement une sorte de stupeur qui se manifeste par une répugnance apparente au mouvement. « Ayant empoisonné, dit-il, une jeune poule pleine de vie au moyen d'une piqûre faite à la cuisse avec une flèche empoisonnée, la poule n'en parut nullement incommodée. Pendant la première minute, elle marcha tranquillement ; pendant la deuxième minute, elle resta calme et becqueta la terre. Moins d'une demi-minute après, elle ouvrit et ferma souvent le bec ; sa queue était abaissée, et ses ailes tombaient presque à terre. A la fin de la troisième minute, elle était courbée, ne pouvant plus soutenir sa tête, qui tombait, se relevait, et chaque fois tombait plus bas, comme celle d'un voyageur fatigué qui sommeille debout ; ses yeux s'ouvraient et se fermaient. Au bout de cinq minutes, la poule était morte. » Dans un